

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

http://www.onagri.tn/uploads/vigilance/vigilance-fevrier2019.pdf

Février 2019



SOMMAIRE

RECAP-AGRI	2
La balance commerciale alimentaire à fin janvier 2019.	2
Pêche et aquaculture en Tunisie (Résultats de l'année 2018 par rapport à 2017)	3
Mercuriale de Bir El kassa (Janvier 2019)	4
Situation hydrique observée le15/02/2019	5
INFO-AGRI	7
La Tunisie, première dans le monde en matière d'oléiculture biologique	7
Adoption de l'indice «le couffin du consommateur» comme référence pour la commission nationale de suivi de	
l'évolution des prix	7
600 millions de personnes menacées de maladies d'origine alimentaire	8
Kernza : cette nouvelle céréale pourrait révolutionner notre alimentation (et sauver la planète)	8
Une alimentation saine pour 10 milliards de personnes d'ici à 2050	9



OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

http://www.onagri.tn/uploads/vigilance/vigilance-fevrier2019.pdf

Février 2019



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaireà fin janvier 2019

La balance commerciale alimentaire s'est soldée au terme du mois de janvier 2019 par un déficit de 142,9 MD et 218,9 MD de moins par rapport au même mois de 2018. La valeur des exportations est estimée à 408,2 MD, celle des importations à 551,1 MD. Le taux de couverture réalisé est de 74,1% affichant une baisse de 16,6 points de pourcentage par rapport à décembre 2018 où le taux avait été de 90,7% et une baisse de 44,7 points de pourcentage par rapport à fin janvier 2018 où il avait alors atteint 118,7%.

Cette baisse du taux de couverture est due d'une part à la baisse des exportations (-15,3%) (en particulier celles de l'huile d'olive (-38,4%)) et à une hausse des importations (+35,8%) d'autre part.

La part des exportations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a baissé de 4,7 points de pourcentage par rapport à janvier 2018 affichant 10,7% en janvier 2019.

La part des importations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a augmenté de 0,9 points de pourcentage avec 10,2%.

Les exportations de l'huile d'olive ont baissé de 38,4% en valeur et de 30,9% en volume ; Celles des poissons ont augmenté de 19% en valeur et de 35,7% en volume alors que pour les dattes malgré la baisse des quantités exportées de 3,5%, on enregistre une hausse de la valeur des exportations de 18,6%.

Les achats des produits céréaliers ont augmenté de 96,4% en valeur et de 55,0% en volume.

En valeur les importations du sucre et des huiles végétales ont baissé de 146,0% (respectivement 14,4 MD et 25,7 MD) conséquence d'une baisse du volume des achats.

Les importations du lait et dérivés et des viandes ont enregistré une hausse de 73,2% en termes de valeur et de 250% en termes de volume.

Céréales, sucre, huiles végétales et lait et dérivés représentent ainsi 63,4% de la valeur totale des importations alimentaires.

Evolution de la balance commerciale alimentaire à fin janvier 2019.

	En MD		Variation (%)	
	01 mois-18	01 mois-19	2018/2017	2019/2018
Exportations	481,9	408,2	102,8%	-15,3%
Importations	405,9	551,1	-13,4%	35,8%
Solde	76,0	-142,9	-	-
Taux de couverture (%)	118,7%	74,1%	-	-

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.



Pêche et aquaculture en Tunisie (Résultats de l'année 2018 par rapport à 2017)

La production de la pêche et de l'aquaculture en **2018** a été de 123,6 mille tonnes contre 130,3 mille tonnes réalisées l'année précédente, soit une baisse de 5,1%. La baisse de la production de la pêche a concerné principalement la pêche du poisson bleu (-4%). La production aquacole réalisée en 2018 a été de 16,3 mille tonnes contre 21,9 mille tonnes réalisées en 2017, soit une baisse de 25,6%.

En 2018 les quantités exportées des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 27 mille tonnes pour une valeur de **527,3 MD** contre 20,3 mille tonnes et une valeur de 410,3 MD en 2017, soit une hausse de 33% en termes de quantité et de 28,5% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à la hausse importante du volume des exportations des crabes qui a atteint 3355 tonnes en 2018 contre 770 tonnes en 2017 et du volume des exportations de l'aquaculture (exportation de la dorade) qui a atteint 4352 tonnes en 2018 contre 1760,8 tonnes en 2017.

Les importations ont atteint 44,9 mille tonnes pour une valeur de 248,6 MD contre 29,5 mille tonnes et une valeur de 160 MD 2017, soit une hausse de 52,2% en termes de quantité et une hausse de 55,4% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (68%) et en termes de valeur (78%).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec (+278,7 MD) en 2018 contre (+250,3 MD) enregistrés en 2017, soit 11,3 % de plus.

NB: Les chiffres de l'année 2018 sont préliminaires. Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

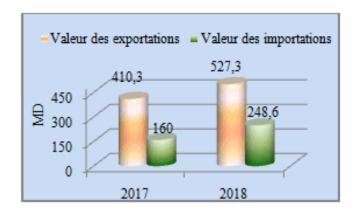


Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Elaboré par Mme Noura Ferjani Observatoire National de l'Agriculture

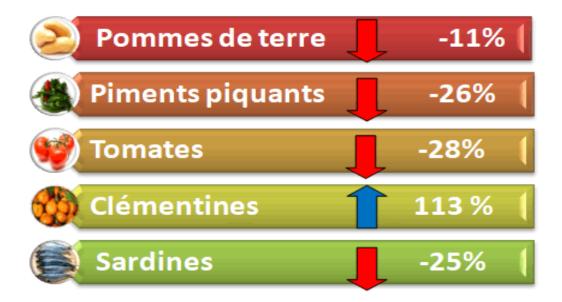


Mercuriale de Bir El kassa (Janvier 2019)

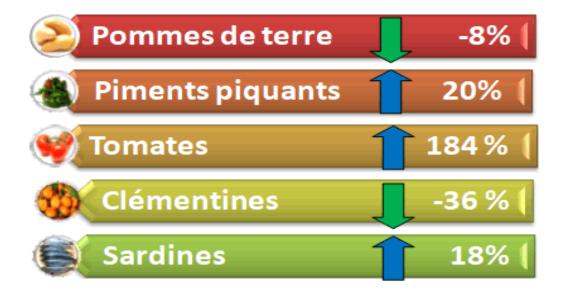
Evolution de l'offre globale **Janvier 2019/Janvier 2018**

- -Augmentation de l'offre globale des légumes (+17,6%)
 - Augmentation de l'offre globale des fruits (+61%)
- Baisse de l'offre globale des produits de la mer (-10%)
- Baisse des prix des pommes de terre et des clémentines; augmentation des prix des piments piquants, des tomates et et des sardines.

Evolution de l'offre des principaux produits



Evolution des prix des principaux produits



Source: ONAGRI d'après la SOTUMAG



Situation hydrique observée le 15/02-2019

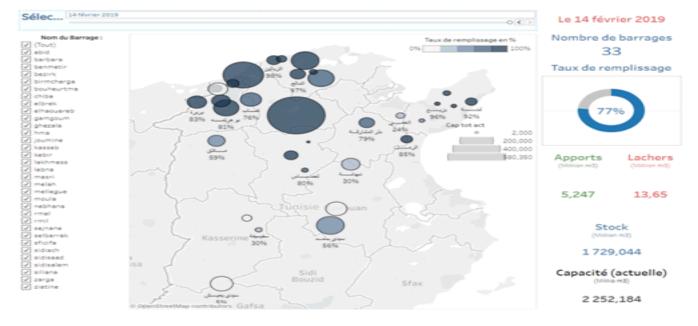
Situation des barrages (période du 01/09/18 au 14/02/19)

A la date du 14/02/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 1755,67 Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (1036,3 Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (419,3 Mm³) suite aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole. Ces apports sont répartis pour une part de 86,6% au Nord; 8,1 % au Centre et 5,2% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1729 Mm³ contre 788,4 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois der-

nières années de 950,5 Mm³, soit un surplus de 778,5 Mm³. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 88,2% dans les barrages du Nord, 9,5% dans les barrages du Centre et 2,6% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le taux de remplissage a atteint 77%. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 14/02/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : www.agridata.tn

Situation des barrages						
(période du 01/09/18 au 14/02/19)						
Volu	Volume stocké dans les barrages (Mm³)			Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm³)	2019/moy (,%)	2019/2018 (%)
Nord	713,6	1526,1	126,5%	1520,7	169,3%	380,5%
Centre	56,3	157,2	179,4%	143,1	133,2%	1109,2%
Cap Bon	18,4	456	159,9%	91,8	299%	1370,1%
Total	788,4	1729	131,5%	1755,6	169,4%	418,6%

Source: DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).



La pluviométrie : Situation au 15/02/2019

Durant la période 01/09/18-05/01/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. Par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau plus élevé dans

toutes les régions (Tableau 1). Ceci est dû aux importantes précipitations qui ont été enregistrées durant la présente campagne agricole et qui ont touché à des intensités différentes la quasi-totalité du pays.

Tableau1. Pluviométrie jusqu'au 05/02/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 14/02/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/18-14/02/19	% par rapport à la même période (2018-2019/2017-2018)
Nord Ouest	444,7	140%	188%
Nord Est	434,1	128%	167%
Centre Ouest	158,8	101%	146%
Centre Est	198,1	109%	188%
Sud Ouest	30,8	48%	254%
Sud Est	97	109%	106%
Tout le pays	161,6	112%	154%

Elaboré par : Mme Hanene Trabelsi Observatoire National de l'Agriculture



INFO-AGRI

La Tunisie, première dans le monde en matière d'oléiculture biologique

Les dernières statistiques sur l'agriculture biologique dans le monde, publiées par l'Institut de recherche de l'agriculture biologique en Suisse, et The World of Organic Agriculture- Statistics and Emerging Trends 2019 parues le mercredi 13 février ont placé la Tunisie, en tête du peloton, sur 30 pays producteurs d'olives bio. Notre pays est la première en Afrique, pour ce qui est des superficies consacrées à l'agriculture biologique avec 376 mille hectares, suivie par la Tanzanie (278 mille hectares), et l'Ouganda (262 mille hectares).

La Tunisie est 24ème dans le monde sur 181 pays, en termes de superficies biologiques, réalisant ainsi une progression de 23 places, alors que le trio de tête est constitué de l'Australie, de l'Argentine, et de la Chine, souligne le ministère de l'Agriculture, citant ces statistiques parues mercredi, se référant à l'année 2017.

La Tunisie mise sur l'agriculture biologique dont les

potentialités ne se limitent plus à l'huile d'olive, et aux dattes seulement, mais touchent d'autres produits des dispositifs végétal, animalier et forestier.

Le secteur représente aujourd'hui un moteur de développement régional, par ses connexions avec les industries agroalimentaires, le tourisme environnemental, l'artisanat, les énergies de substitution.

La vision stratégique du secteur consiste à créer un modèle tunisien d'agriculture biologique moyennant une meilleure gouvernance, s'agissant de la protection de la santé, de l'environnement et de l'équité en matière de partage des bénéfices.

La stratégie préconisée dans ce domaine prévoit également le lancement de projets dans 20 filières biologiques, la création de cinq régions d'agriculture biologique et de 24 circuits touristiques biologiques.

Source: Gnet.

Adoption de l'indice "le couffin du consommateur" comme référence pour la commission nationale de suivi de l'évolution des prix

Le projet de décret gouvernemental relatif à la création d'une commission nationale et de commissions régionales de suivi de l'évolution des prix, de la régularité de l'approvisionnement et de la lutte contre la contrebande, le monopole, le commerce parallèle et les étals anarchiques et de sécurité sanitaire des aliments, propose l'adoption d'un indice de synthèse baptisé "indice du couffin du consommateur", basé sur les principaux produits de consommation quotidienne du citoyen. Cet indicateur sera considéré comme une référence

pour la commission nationale pour évaluer l'impact des

mesures approuvées.

Le texte du projet gouvernemental indique que cette commission nationale, dont le projet de création a été adopté lors d'un conseil des ministres tenu le 30 janvier 2019, sera chargée de la mise en œuvre d'un programme national annuel et du suivi du programme national de la production agricole et des industries agroalimentaires relatif aux produits sensibles et très demandés ainsi que du programme des stocks stratégiques.

Source: tunisie14.tn.



600 millions de personnes menacées de maladies d'origine alimentaire

600 millions de personnes, soit près d'une personne sur dix dans le monde, tombent malades après avoir consommé des aliments contaminés, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les aliments impropres à la consommation représentent une menace pour la santé humaine causent plus

de 200 maladies aiguës et chroniques. En 2015, l'OMS a présenté les premières estimations sur le fardeau mondial que représentent les maladies d'origine alimentaire. Il en ressort que les 31 dangers examinés étaient à l'origine de 600 millions de cas de maladies d'origine alimentaire en 2010, débouchant sur 33 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité (AVCI), dont 420 000 décès dans le monde.

Dans un rapport conjoint intitulé « Fardeau que représentent les maladies d'origine alimentaire et effets positifs de l'investissement dans la sécurité sanitaire des aliments », la FAO et l'OMS ont lancé un appel à un engagement mondial de haut niveau en faveur de la sécurité sanitaire des aliments, afin d'assurer l'innocuité des aliments, la sécurité alimentaire et la bonne nutrition.

Source: flehetna.com

Kernza: cette nouvelle céréale pourrait révolutionner notre alimentation (et sauver la planète)

Il y a peu, trente-sept scientifiques de seize pays différents rappelaient l'urgence d'adapter notre alimentation à la croissance démographique exponentielle. Parmi leurs recommandations : la multiplication par deux des apports en graines entières dans nos menus, soit environ 200 grammes par jour. Malgré tout, la culture de céréales, faite avec des plantes annuelles qui ne produisent qu'une récolte, est très énergivore en combustibles fossiles, source de pollution de l'eau et impacte notre écosystème.

Or, une nouvelle céréale pourrait bien révolutionner notre alimentation. Faible en gluten et concentrée en protéines, en calcium et en oméga-3, elle est capable de résister à des conditions climatiques extrêmes et ne nécessite que très peu d'entretien.

Tout commence dans les années 80 lorsque l'agropyre intermédiaire, originaire d'Europe et d'Asie et introduite initialement sur le contiennent américain comme culture de fourrage, commence à intéresser les chercheurs américains. Ceux-ci répertorient alors les plantes vivaces qui pourraient se prêter à la production de céréales à grande échelle. Or son grain, riche en protéines, en calcium et en oméga-3, est excellent pour la santé. La culture de l'agropyre intermédiaire demande d'autre part un entretien minimal, la repousse de cette vivace se faisant chaque année sans intervention humaine.

Pendant une dizaine d'années, les scientifiques croisent des milliers de spécimens d'agropyre pour parvenir, entre autres, à augmenter la taille de la graine, alors

très petite. Les racines sont aussi agrandies au fil des croisements pour atteindre en moyenne trois mètres de profondeur. Un élément salvateur pour l'érosion des sols, puisque les racines ainsi implantées permettent de retenir la terre. En 2013, une variété destinée à la production agricole est créée. Elle est baptisée Kernza.

Les premières récoltes, réalisées en 2015 au Minnesota, débouchent sur une production de onze kilos de graines, qui servent surtout à la production de bière artisanale. Quelques boulangeries font aussi de la farine de Kernza, malgré le fait que la graine soit cinq fois plus petite que celle du blé, ce qui ne facilite pas la tâche.

Au Canada, le Kernza est implantée en 2013 par des chercheurs de l'université du Manitoba, dans l'ouest du pays. Si la première année, la récolte est catastrophique en raison des températures hivernales glaciales, la plante s'adapte petit à petit au climat. Les premières graines, récoltées pendant l'été 2018, doivent servir à semer une trentaine d'hectares de Kernza sur des fermes manitobaines à l'automne 2019.

Il faudra cependant encore quelques années avant que le Kernza ne soit commercialisé plus largement. Des recherches sont en effet encore nécessaires pour notamment améliorer son rendement. Car à l'heure actuelle. la culture produit trois fois moins que le blé. Et sans production massive, le Kernza risque bien de rester un produit de luxe. La farine de Kernza coûte actuellement cinq fois plus cher que celle de blé en raison des stocks limités.

Source:.lci.fr



Une alimentation saine pour 10 milliards de personnes d'ici à 2050

Selon la Commission EAT-Lancet, qui a déterminé des objectifs scientifiques mondiaux pour une alimentation saine et une production alimentaire durable, dans le but de fixer des objectifs scientifiques universels pour un système alimentaire s'appliquant à la planète et tous ses habitants, il est urgent de transformer de manière radicale le système alimentaire mondial. Dans son rapport intitulé « Food in the Anthropocene: The EAT-Lancet Commission on Healthy Diets from Sustainable Food Systems », publié en janvier 2019, la Commission EAT-Lancet déclare que « l'alimentation sera une question déterminante du 21ème siècle et que la libération de son potentiel servira de catalyseur à la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris.

La Commission présente un cadre mondial intégré et définit des objectifs scientifiques quantitatifs pour une alimentation saine et une production alimentaire durable. Elle soutient qu'offrir une alimentation saine à dix milliards de personnes dans les limites de ce que la planète peut assurer en matière de production alimentaire d'ici à 2050 est à la fois possible et nécessaire.

Les chercheurs font remarquer qu'on dispose de nombreuses preuves scientifiques montrant que l'alimentation est liée à la santé humaine et à la durabilité environnementale. Parallèlement, ils font valoir que l'absence d'objectifs scientifiques convenus au niveau mondial pour une alimentation saine et une production alimentaire durable a freiné les efforts de coordination à grande échelle visant à transformer le système alimentaire mondial. La Commission recommande une alimentation riche en produits d'origine végétale et moins riche en produits d'origine animale. Les chercheurs soutiennent qu'une telle alimentation améliore la santé et présente des avantages pour l'environnement. La Commission se donne pour objectif « de faire adopter des régimes de santé planétaire à près de 10 milliards de personnes d'ici à 2050 », l'expression « santé planétaire » signifiant « santé de la civilisation humaine et état des systèmes naturels dont elle dépend ». Les membres de la Commission ont identifié deux moyens d'atteindre cet objectif : premièrement, une alimentation saine et deuxièmement, une production alimentaire durable.

Selon la Commission, le passage à une alimentation saine d'ici à 2050 nécessitera d'importants changements d'habitudes alimentaires. Il faudra notamment plus que doubler la consommation d'aliments sains tels que les fruits, les légumes, les légumineuses et les fruits à coque, et réduire de plus de 50 pour cent la consommation mondiale d'aliments moins sains tels que les sucres ajoutés et les viandes rouges. Comme à l'échelle mondiale certaines populations dépendent de moyens d'existence agropastoraux, le rôle des aliments de source animale doit être soigneusement pris en compte dans chaque contexte individuel.

En ce qui concerne la production alimentaire durable, la Commission met l'accent sur six principaux systèmes et processus concernés par la production alimentaire et pour lesquels les éléments scientifiques disponibles permettent de fixer des objectifs quantifiables : changement climatique, changement du système foncier, utilisation de l'eau douce, cycle de l'azote, cycle du phosphore et perte de biodiversité. Pour chacun d'eux, la Commission propose des limites dans lesquelles la production alimentaire mondiale doit rester pour réduire le risque de modification irréversible et potentiellement catastrophique du système terrestre.

Pour atteindre les deux objectifs susmentionnés puis, enfin, l'objectif suprême, la Commission recommande l'application de cinq stratégies pour une « grande transformation alimentaire » :

Stratégie 1 : chercher à ce qu'au niveau international et national on s'engage à passer à une alimentation saine ; Stratégie 2 : réorienter les priorités agricoles et passer de la production alimentaire en grandes quantités à la production d'aliments sains ;

Stratégie3: intensifier durablement la production alimentaire pour obtenir une production de haute qualité Stratégie 4 : gouvernance rigoureuse et coordonnée des terres et des océans ;

Stratégie 5 : diminuer au moins de moitié les pertes et les gaspillages alimentaires, conformément aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Source: https://www.rural21.com/





Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis Site Web: http://www.onagri.tn Téléphone (+216) 71 801 055/478 Télécopie: (+216) 71 785 127 E-mail: onagri@iresa.agrinet.tn